

Les immatriculations de véhicules en Auvergne-Rhône-Alpes 2021

Faible rebond des immatriculations en Auvergne-Rhône-Alpes

Dans un contexte de prolongement de la crise sanitaire et après avoir chuté de 21 % en 2020, les immatriculations de véhicules neufs en Auvergne-Rhône-Alpes repartent à la hausse avec une augmentation des acquisitions de 1,8 % en 2021, portée par les investissements professionnels.

Les véhicules particuliers constituent 75 % des nouvelles immatriculations et leurs émissions moyennes de CO₂ continuent de diminuer du fait de la progression sensible des motorisations non purement thermiques et des évolutions technologiques.

Les véhicules utilitaires légers connaissent en région, comme en France, une progression annuelle de plus de 7 %.

Après une année 2020 marquée par une baisse historique, le marché automobile a connu en 2021 une stagnation à un faible niveau pour les véhicules particuliers et un léger rebond pour l'ensemble des véhicules professionnels.

Le marché des voitures, qui représente les 3/4 des ventes de véhicules neufs, a encore subi cette année les incertitudes liées à la crise sanitaire et les constructeurs ont rencontré une pénurie mondiale des composants électroniques entraînant une forte désorganisation des chaînes de production obérant disponibilités et délais de livraison de nombreux modèles. Le comportement des acheteurs s'est traduit par une grande prudence, un report d'investissement ou bien par un transfert vers le marché de l'occasion.

En Auvergne-Rhône-Alpes, comme au niveau national, les acquisitions de véhicules particuliers avec des motorisations gaz, hybrides ou électriques au détriment des motorisations

purement thermiques (diesel et essence) sont devenues prépondérantes.

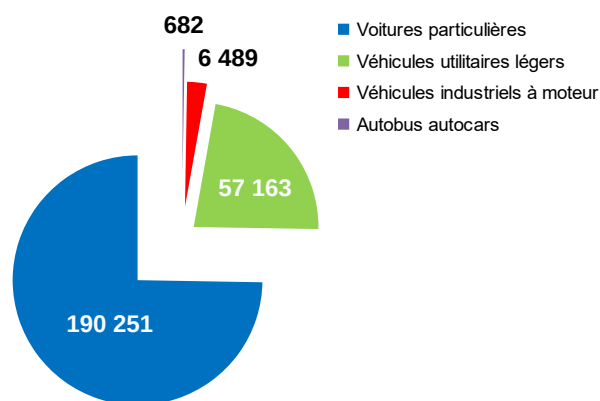
La motorisation gas-oil ne représente plus que 22 % des ventes régionales de voitures neuves, et l'essence-superéthanol 38 %.

Une grille de malus écologique durcie en 2021, des aides pour l'acquisition de véhicules peu polluants, l'essor de zones métropolitaines à faibles émissions (ZFE), la hausse des prix du carburant, ont été autant de facteurs qui ont conduit les acheteurs à se tourner vers des véhicules affichant de meilleures performances environnementales.

Des immatriculations de véhicules particuliers stables à un niveau très bas

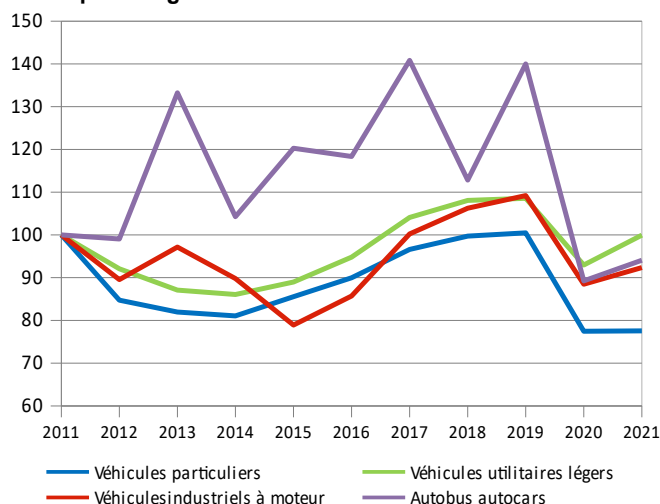
Après une année 2020 marquée par une baisse historique nationale des immatriculations de voitures particulières de

Diagramme 1 : La part des catégories de véhicules dans les immatriculations de véhicules neufs



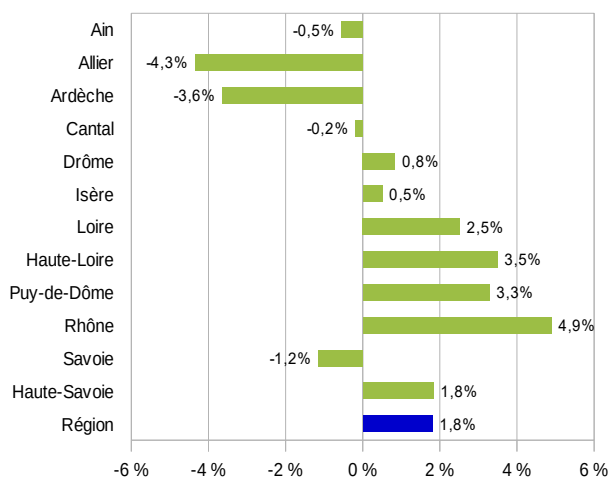
Source : SDES-DREAL RSVERO
 En nombre de véhicules, Auvergne-Rhône-Alpes, 2021

Diagramme 2 : Evolution des immatriculations de véhicules neufs par catégorie de véhicules



Source : SDES-DREAL RSVERO
 Indice base 100 en 2011, Auvergne-Rhône-Alpes, 2021

Diagramme 3 : Evolution annuelle des immatriculations de véhicules neufs par département



Source : SDES-DREAL RSVERO
En %, Auvergne-Rhône-Alpes, 2021

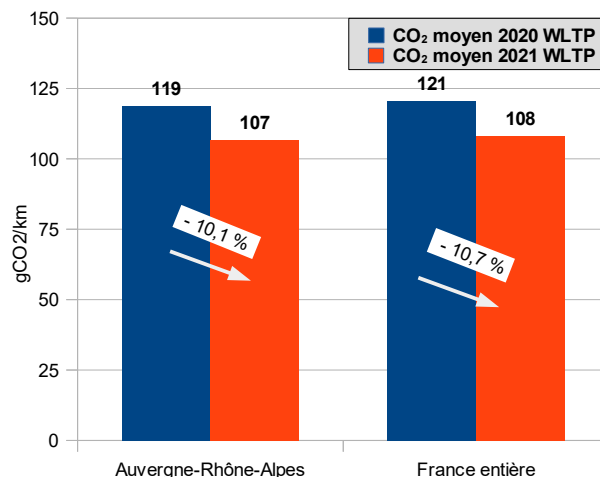
25 % pour revenir à un niveau correspondant à celui de 1975, un rebond technique était attendu. Au niveau national, 1,633 million de voitures particulières ont été immatriculées en 2021, ce qui traduit une stabilité par rapport à 2020. Cette tendance se retrouve aussi en Auvergne-Rhône-Alpes où 190 000 voitures neuves ont été vendues en 2021, soit le même niveau que l'année précédente. Les situations diffèrent en fonction des départements. Le Rhône, le Puy-de-Dôme et la Loire enregistrent des augmentations annuelles. Au niveau régional, le nombre de véhicules achetés par des loueurs ou par des entreprises connaît une progression de 8,6 % par rapport à 2020. Durant la même période, les acquisitions des particuliers enregistrent un recul significatif de 8 %.

Des ventes de véhicules gaz, électriques ou hybrides majoritaires

Le recul des motorisations diesel amorcé en 2013, aussi bien au plan national que régional, se poursuit encore en 2021. Avec 40 990 immatriculations en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de véhicules au gas-oil enregistre une baisse annuelle de 29 % en valeur absolue pour ne plus représenter que 22 % des parts de marché.

Parallèlement, les motorisations essence-superéthanol diminuent aussi de 16 % et leur proportion baisse de 7 points pour atteindre 38 % du total des voitures neuves vendues. Les motorisations gaz, électriques ou hybrides, avec 77 000 immatriculations, voient leur volume augmenter de 66 % en 2021 pour devenir pour

Diagramme 4 : Les émissions moyennes de CO₂/km



Source : SDES-DREAL RSVERO, CO₂ en g/Km
2020-2021 norme WLTP
Auvergne-Rhône-Alpes, France métropolitaine

Tableau 1 : Les immatriculations de véhicules neufs par catégorie de véhicules selon le département

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers		Véhicules industriels à moteur		Autobus autocars		Total	
	Nombre	Evolution annuelle	Nombre	Evolution annuelle	Nombre	Evolution annuelle	Nombre	Evolution annuelle	Nombre	Evolution annuelle
Ain	14 111	-2,6%	3 620	8,2%	390	-1,0%	19	137,5%	18 140	-0,5%
Allier	6 252	-7,0%	1 754	8,3%	191	-15,1%	6	-33,3%	8 203	-4,3%
Ardèche	5 486	-6,5%	1 635	6,5%	233	11,5%	68	-25,3%	7 422	-3,6%
Cantal	2 883	-2,6%	1 105	11,3%	203	-13,6%	20	-33,3%	4 211	-0,2%
Drôme	11 819	-3,0%	3 793	15,4%	823	0,5%	49	-9,3%	16 484	0,8%
Isère	26 888	-1,8%	7 846	12,9%	664	-20,2%	103	-36,8%	35 501	0,5%
Loire	14 940	0,7%	4 584	8,5%	638	8,0%	31	-26,2%	20 193	2,5%
Haute-Loire	4 044	-3,7%	1 427	20,0%	226	49,7%	50	233,3%	5 747	3,5%
Puy-de-Dôme	13 622	2,0%	3 906	5,3%	615	27,3%	41	-22,6%	18 184	3,3%
Rhône	52 744	5,2%	17 484	2,9%	1 560	11,1%	207	83,2%	71 995	4,9%
Savoie	13 346	-1,3%	3 958	-2,2%	506	9,5%	26	30,0%	17 836	-1,2%
Haute-Savoie	24 116	-1,0%	6 051	14,3%	440	7,1%	62	26,5%	30 669	1,8%
Auvergne-Rhône-Alpes	190 251	0,1%	57 163	7,5%	6 489	4,4%	682	5,4%	254 585	1,8%
France métropolitaine	1 633 180	0,1%	429 694	7,4%	45 067	5,4%	6 808	13,0%	2 114 749	1,7%

Source : SDES-DREAL RSVERO
En nombre de véhicules et %, Auvergne-Rhône-Alpes, France, 2021

la première fois cette année le secteur le plus important (40 %). 20 600 véhicules électriques purs ont été vendus, ce qui traduit une progression annuelle de plus de 39 % et un peu moins de 11 % de parts de marché. Bien qu'exclues du bonus écologique, les voitures hybrides non-rechargeables représentent 17 % des ventes régionales de voitures neuves. Les autres motorisations alternatives, hors électriques pures, constituent 12 % des transactions.

Les émissions moyennes de CO₂ en baisse

Depuis le 1^{er} mars 2020, les émissions de CO₂/km des voitures neuves sont mesurées en norme WLTP, ce qui induit une rupture de séries dans les statistiques. En nouvelle norme WLTP (présentant des valeurs supérieures à la NDEC), les émissions annuelles moyennes de CO₂/km des voitures neuves en Auvergne-Rhône-Alpes s'élèvent à 107 grammes/km en 2021, contre 119 l'année précédente, ce qui traduit une baisse de 10 %. On observe la même tendance au plan national avec une diminution de presque 11 %, pour atteindre 108 grammes/km.

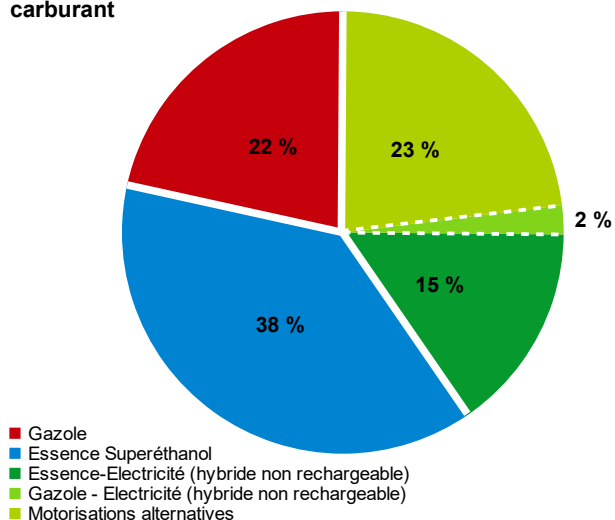
Cette diminution marquée s'explique principalement par l'augmentation de la part des voitures non thermiques-pures dans les immatriculations et par la recherche de véhicules peu pénalisés par le malus écologique et éligibles à une vignette Crit'air performante.

Ce résultat se rapproche, sans l'atteindre toutefois, de l'objectif fixé en 2009 par le règlement européen n° 443, applicable à partir de 2020 au parc de voitures neuves, de 95 grammes de CO₂/km de niveau moyen d'émissions sur l'année civile. Bien que cet objectif ne concerne que les constructeurs automobiles et non les régions, il permet d'observer des tendances globales par rapport aux exigences de la transition énergétique.

Les investissements professionnels rebondissent

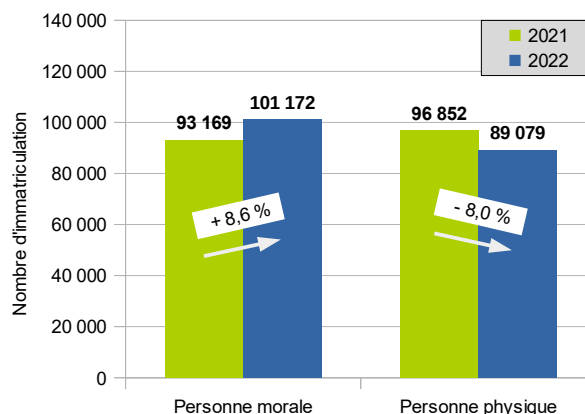
Les immatriculations de véhicules utilitaires légers neufs

Diagramme 6 : Les immatriculations de véhicules particuliers neufs par catégorie de véhicules selon le carburant



Source : SDES-DREAL RSVERO 2021
En nombre de véhicules, Auvergne-Rhône-Alpes

Diagramme 5 : Evolution des immatriculations de véhicules particuliers neufs selon la catégorie juridique du propriétaire

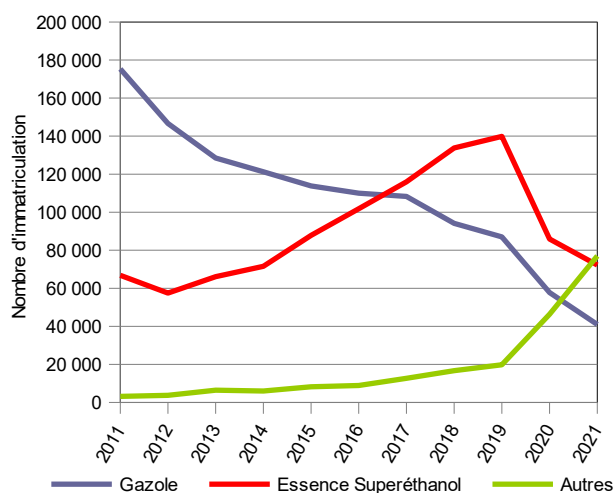


Source : SDES-DREAL RSVERO
En nombre de véhicules, Auvergne-Rhône-Alpes, 2020-2021

(poids inférieur à 3,5 tonnes), en Auvergne-Rhône-Alpes, connaissent en 2021 une augmentation de 7,5 %, tendance aussi observée à l'échelle nationale. Les situations sont variables en fonction des départements et à l'exception de la Savoie qui connaît un repli d'un peu plus de 2 %, tous les autres sont orientés à la hausse avec un maximum de +20 % en Haute-Loire.

Les véhicules utilitaires de plus de 3,5 tonnes, après avoir connu quatre années de hausse consécutives, puis une baisse en 2020 progressent à nouveau de 4,4 % au niveau régional (contre 5,4 % au niveau national). Là aussi, les résultats sont contrastés en fonction des départements. Enfin, avec seulement 682 unités, les immatriculations d'autobus et d'autocars, dont le marché apparaît toujours très erratique, augmentent en volume de plus de 5 % par rapport à l'année précédente (contre 13 % en France métropolitaine).

Diagramme 7 : Evolution des immatriculations de véhicules particuliers neufs par catégorie de véhicules selon le carburant



Source : SDES-DREAL RSVERO 2021
En nombre de véhicules, Auvergne-Rhône-Alpes

Pour en savoir plus

Site internet de la Dreal : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/connaissance-observation-statistiques-r3242.html>

Site du SDES : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-sur-les-immatriculations-des-vehicules>

Tableaux de données mensuelles, trimestrielles ou annuelles par régions et départements

Tableau 2 : Le parc de véhicules par catégorie selon le département

	Véhicules particuliers	Véhicules utilitaires légers	Véhicules industriels à moteur	Autobus et autocars	Total
Ain	410 650	57 080	6 060	549	474 338
Allier	215 859	37 042	3 662	278	256 841
Ardèche	215 598	39 495	3 753	745	259 591
Cantal	94 720	18 956	2 973	302	116 951
Drôme	326 989	59 525	8 567	762	395 843
Isère	750 861	109 440	9 862	1 933	872 096
Loire	449 683	67 828	7 460	687	525 658
Haute-Loire	151 470	26 633	3 253	368	181 724
Puy-de-Dôme	420 500	64 998	6 641	805	492 944
Rhône	974 055	158 475	17 272	2 840	1 152 643
Savoie	281 501	52 123	6 202	591	340 417
Haute-Savoie	538 157	73 159	6 628	1 019	618 963
Auvergne-Rhône-Alpes	4 830 044	764 754	82 332	10 879	5 688 008
France métropolitaine	37 449 452	5 757 461	588 844	89 691	43 885 448

Source : SDES-DREAL RSVERO

En nombre de véhicules, Auvergne-Rhône-Alpes, France 01/01/2021

Méthodologie

Les données d'immatriculation proviennent du répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO) du Service de la Donnée et des Études Statistiques (SDES) du Ministère de la Transition Écologique. Il recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français à partir des informations transmises par le ministère de l'Intérieur (Agence nationale des titres sécurisés) issues du système d'immatriculation des véhicules (SIV).

Les données présentées comprennent les véhicules particuliers, les camionnettes et camions, les véhicules automoteurs spécialisés, les tracteurs routiers et les autobus et autocars.

Ne sont pas compris les voitures, motocyclettes, cyclomoteurs, remorques et semi-remorques, tracteurs agricoles et autres véhicules agricoles. Sont également hors champ du répertoire les véhicules en transit temporaire (TT) et importés en transit (IT), de l'administration civile ou militaire de l'État, immatriculés en W (véhicule en essais) ou en WW (immatriculation temporaire, en attente de formalités).

Les données sur le carburant des véhicules de transport et autobus-autocars sont issues des contrôles techniques de l'organisme technique central (OTC).

Les données de stock portent sur les voitures particulières de moins de 15 ans, autobus de moins de 17 ans et autocars de moins de 18 ans, camions, camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés de moins de 20 ans, tracteurs routiers de moins de 10 ans.

Quelques définitions

- **Véhicules particuliers** : voitures destinées au transport de voyageurs comportant neuf places au plus.
- **Camionnette** : véhicules rigides destinés au transport de marchandises d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes.
- **Camion** : véhicules rigides destinés au transport de marchandises d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes.
- **Véhicules automoteurs spécialisés** : véhicules à moteur destinés à des usages autres que transport : travaux publics, ordures ménagères, ambulances, pompiers, fourgon funéraire, ...
- **Tracteurs routiers** : véhicules routiers conçus pour le remorquage de véhicules non automobiles (semi-remorques).
- **Autobus et autocars** : véhicules pour le transport en commun de personnes, d'au moins 10 places assises. Les autobus sont destinés au transport urbain, les autocars sont utilisés en transport routier avec uniquement des places assises.
- **Véhicules utilitaires légers** : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés de PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes.
- **Véhicules industriels à moteur** : camions, véhicules automoteurs spécialisés de PTAC supérieur à 3,5 tonnes et tracteurs routiers.
- **Les émissions de CO₂** des véhicules neufs sont mesurées lors de l'homologation d'un nouveau modèle. Depuis 1973, elles étaient mesurées selon la norme européenne NEDC (New European Driving Cycle). En septembre 2018 a été introduite une nouvelle norme WLTP (Worldwide harmonized Light vehicles Test Procedures). La principale différence réside dans le fait que les mesures ont lieu lors d'essais sur route et non pas en laboratoire. Elles sont donc beaucoup plus proches des conditions réelles d'utilisation et les valeurs apparaissent plus élevées d'environ 25 %. Depuis le 1^{er} mars 2020, la carte grise doit obligatoirement mentionner la valeur WLTP de toutes les voitures neuves.
- **PTAC** : poids total autorisé en charge.
- **Motorisations alternatives** : électriques pures, hybrides rechargeables, gaz.

DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes
Service :
Connaissance, Information,
Développement-Durable, Autorité
Environnementale

Adresse postale :
63033 CLERMONT-FERRAND
CEDEX 01

Directeur de publication :
Jean-Philippe DENEUVY

Rédaction
Jean-Yves POUYET

Réalisation :
Jean-Cyril DELCROS
Nicolas LAVEISSIERE

www.auvergne-rhone-alpes
.developpement-durable.gouv.fr

Imprimé par :
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
63033 Clermont-Ferrand

ISSN 2493-5808
Mars 2022

© DREAL 2022